

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Echallens confirme et améliore son label «Cité de l'énergie»



René Longet remet le label «Cité de l'énergie» à la municipale en charge du développement durable Céline Müller (au centre) et à la déléguée au développement durable Adeline Scherantz.

Le 12 septembre dernier, à l'occasion de la Fête du développement durable, la commune d'Echallens s'est vu décerner le label «Cité de l'énergie» pour la deuxième fois, avec une note améliorée par rapport à 2022. Preuve, selon les mots de l'ambassadeur du label René Longet, «d'un engagement qui prend de l'ampleur».

Le label «Cité de l'énergie» a pour objet d'honorer les communes dont la politique énergétique est orientée vers la durabilité, selon plusieurs critères dont les trois piliers sont: les optimisations techniques, la sobriété et le développement d'énergies renouvelables de proximité. Déjà distinguée en 2022, Echallens a obtenu cette année la note de 61/100, soit cinq points de plus qu'il y a 4 ans. «Une belle progression», a félicité l'ambassadeur du label René Longet, qui a donné comme exemple le taux d'exploitation du potentiel photovoltaïque du territoire communal, passé de 5% en 2021 à 21% en 2026. La politique de mobilité et le soutien aux circuits courts font

également partie des points forts d'Echallens en matière de durabilité. Le Repair Café et le vide-greniers, organisés par la commission Echallens 21, ont aussi été cités, car pour René Longet, «les déchets sont des ressources au mauvais endroit».

«Un encouragement à poursuivre»

La municipale Céline Müller, en charge notamment du développement durable, a reçu le diplôme au nom de la commune, et l'a décrit comme «un encouragement à poursuivre», qui vient rétribuer «des projets qui passent de l'intention à la réalisation». Tout en reconnaissant le rôle des autorités politiques dans la mise en place des conditions permettant la transition, elle a souligné l'importance du collectif et de l'implication de chacun, dans une société où la plupart d'entre nous consomment entre 3 et 7 fois plus que ce dont nous avons besoin en termes de mobilité, d'espace ou de biens matériels.

Loric Roberti